

# INSCRIPTION SCOLAIRE





## Information sur les Préinscriptions Scolaires



Pour la rentrée des classes 2023-2024, les préinscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Elémentaire se feront entre le **6 février et le 28 avril 2023** pour :

- Les enfants rentrant en première année de Maternelle et **nés en 2020**
- Les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- Les nouveaux arrivants sur la commune

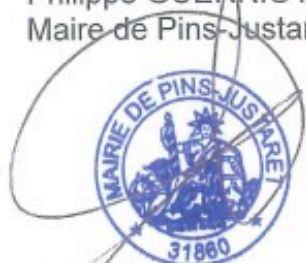
Les préinscriptions pour les enfants domiciliés à Pins-Justaret et à Villate s'effectueront par voie dématérialisée par un envoi du dossier à l'adresse mail suivante : [s.faur@mairie-pinsjustaret.fr](mailto:s.faur@mairie-pinsjustaret.fr)

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Formulaire complété (disponible sur le site internet de la mairie : Thématiques communales – Ecoles et Petite Enfance - Préinscriptions Scolaires)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service des Affaires Scolaires de la Mairie de Pins-Justaret au 05.62.11.71.24.

Philippe GUERRIOT  
Maire de Pins-Justaret



Jean-Claude GARAUD  
Maire de Villate

